

Louvain School of Management

**Le passage d'une activité d'indépendant
vers une société appliqué au cas des
infirmières à domicile**

Annexes

**Auteur : JOLY Denis
Promoteur : Professeur JANSSEN Frédéric
Année académique 2019-2020
Master en Sciences de Gestion – Finalité Expertise Comptable et
Fiscale (FISCOM)**

Annexe 1 : Statistiques annuelles des professionnels des soins de santé (infirmiers) en Belgique sur l'année 2019

Les chiffres exposés recensent le nombre de professionnels infirmiers en droit de prester au 31/12/2019.

Source : Publication de la Cellule Planification de l'Offre des Professions de Soins de Santé, <http://www.health.belgium.be/fr/sante>.

Nombre d'infirmiers en droit d'exercer en Belgique au 31/12/2017, 31/12/2018 et 31/12/2019, par région, sur base du lieu de domicile officiel :

	2017		2018		2019	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Belgique	191.019	100.0%	196.110	100.0%	199.178	100.0%
Région flamande	124.671	65.3%	128.115	65.3%	130.580	65.6%
Région wallonne	56.657	29.7%	58.129	29.6%	58.623	29.4%
Région de Bruxelles Capitale	9.691	5.1%	9.866	5.0%	9.975	5.0%

Nombre d'infirmiers en droit d'exercer en Belgique au 31/12/2017, 31/12/2018 et 31/12/2019, par province, sur base du lieu de domicile officiel :

	2017		2018		2019	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Belgique	191.019	100.0%	196.110	100.0%	199.178	100.0%
Brabant flamand	20.348	10.7%	20.933	10.7%	21.260	10.7%
Flandre occidentale	27.237	14.3%	28.019	14.3%	28.636	14.4%
Flandre orientale	29.433	15.4%	30.221	15.4%	30.873	15.5%
Anvers	29.531	15.5%	30.262	15.4%	30.747	15.4%
Limbourg	18.122	9.5%	18.680	9.5%	19.064	9.6%
Brabant Wallon	5.725	3.0%	5.853	3.0%	5.926	3.0%
Hainaut	20.654	10.8%	21.191	10.8%	21.418	10.8%
Liège	17.621	9.2%	18.071	9.2%	18.158	9.1%
Namur	8.585	4.5%	8.879	4.5%	8.957	4.5%
Luxembourg	4.072	2.1%	4.135	2.1%	4.164	2.1%
Région de Bruxelles Capitale	9.691	5.1%	9.866	5.0%	9.975	5.0%

Nombre d'infirmiers en droit d'exercer en Belgique au 31/12/2019, par région (sur base du lieu de domicile officiel), suivant l'âge et le sexe :

		Total			Femme			Homme		
		Nombre	Colonne%	Rang%	Nombre	Colonne%	Rang%	Nombre	Colonne%	Rang%
Belgique	Total	199.178	100.0%	100.0%	172.695	100.0%	86.7%	26.483	100.0%	13.3%
	-25	6.904	3.5%	100.0%	6.063	3.5%	87.8%	841	3.2%	12.2%
	25-29	18.131	9.1%	100.0%	15.405	8.9%	85.0%	2.726	10.3%	15.0%
	30-34	17.853	9.0%	100.0%	15.086	8.7%	84.5%	2.767	10.4%	15.5%
	35-39	18.287	9.2%	100.0%	15.521	9.0%	84.9%	2.766	10.4%	15.1%
	40-44	21.433	10.8%	100.0%	18.256	10.6%	85.2%	3.177	12.0%	14.8%
	45-49	20.447	10.3%	100.0%	17.600	10.2%	86.1%	2.847	10.8%	13.9%
	50-54	21.668	10.9%	100.0%	18.895	10.9%	87.2%	2.773	10.5%	12.8%
	55-59	24.497	12.3%	100.0%	21.268	12.3%	86.8%	3.229	12.2%	13.2%
	60-64	20.412	10.2%	100.0%	17.552	10.2%	86.0%	2.860	10.8%	14.0%
	65+	29.546	14.8%	100.0%	27.049	15.7%	91.5%	2.497	9.4%	8.5%
Région flamande	Total	130.580	100.0%	100.0%	112.672	100.0%	86.3%	17.908	100.0%	13.7%
	-25	5.014	3.8%	100.0%	4.371	3.9%	87.2%	643	3.6%	12.8%
	25-29	11.754	9.0%	100.0%	10.030	8.9%	85.3%	1.724	9.6%	14.7%
	30-34	11.151	8.5%	100.0%	9.573	8.5%	85.8%	1.578	8.8%	14.2%
	35-39	11.535	8.8%	100.0%	9.906	8.8%	85.9%	1.629	9.1%	14.1%
	40-44	13.534	10.4%	100.0%	11.660	10.3%	86.2%	1.874	10.5%	13.8%
	45-49	13.219	10.1%	100.0%	11.447	10.2%	86.6%	1.772	9.9%	13.4%
	50-54	14.654	11.2%	100.0%	12.633	11.2%	86.2%	2.021	11.3%	13.8%
	55-59	16.658	12.8%	100.0%	14.246	12.6%	85.5%	2.412	13.5%	14.5%
	60-64	13.688	10.5%	100.0%	11.503	10.2%	84.0%	2.185	12.2%	16.0%
	65+	19.373	14.8%	100.0%	17.303	15.4%	89.3%	2.070	11.6%	10.7%
Région wallonne	Total	58.623	100.0%	100.0%	51.540	100.0%	87.9%	7.083	100.0%	12.1%
	-25	1.565	2.7%	100.0%	1.409	2.7%	90.0%	156	2.2%	10.0%
	25-29	5.056	8.6%	100.0%	4.286	8.3%	84.8%	770	10.9%	15.2%
	30-34	5.490	9.4%	100.0%	4.581	8.9%	83.4%	909	12.8%	16.6%
	35-39	5.748	9.8%	100.0%	4.858	9.4%	84.5%	890	12.6%	15.5%
	40-44	6.898	11.8%	100.0%	5.803	11.3%	84.1%	1.095	15.5%	15.9%
	45-49	6.328	10.8%	100.0%	5.387	10.5%	85.1%	941	13.3%	14.9%
	50-54	6.155	10.5%	100.0%	5.521	10.7%	89.7%	634	9.0%	10.3%
	55-59	6.895	11.8%	100.0%	6.180	12.0%	89.6%	715	10.1%	10.4%
	60-64	5.870	10.0%	100.0%	5.272	10.2%	89.8%	598	8.4%	10.2%
	65+	8.618	14.7%	100.0%	8.243	16.0%	95.6%	375	5.3%	4.4%

Annexe 2 : Interview/Questionnaire à destination des infirmières indépendantes à domicile (Personne Physique ou Société)

Interview :

Note : Tout d'abord, je tiens à vous remercier par avance pour le temps que vous prendrez afin de répondre à ce questionnaire que j'ai établi dans le cadre de l'établissement de mon mémoire de fin d'études. Que vous exerciez seule ou non une activité d'infirmière indépendante à titre principal ou complémentaire ou que vous soyez en société, vous pouvez répondre à toutes les questions ou certaines d'entre elles en fonction de votre statut/situation. Alternativement, vous pouvez répondre en un bloc à la fin de ce questionnaire aux questions posées si cela vous convient mieux.

Toutes les questions n'attendent pas réponse et toutes les données collectées dans ce questionnaire resteront anonymes et ne seront pas utilisées en dehors de ce mémoire de fin d'études.

Titre du mémoire :

Le passage d'une activité d'indépendant vers une société appliqué au cas d'une infirmière à domicile.

Questionnaire :

1. Qu'est-ce qui vous a poussé à commencer votre activité d'infirmière indépendante à domicile ? Avez-vous été conseillée (par un comptable et/ou d'autres professionnels) lors du commencement de l'activité ? (Établissement d'un Plan Financier et d'un Business Plan ? Comment gérer le commencement et la suite de l'activité ?...)
2. Avez-vous commencé votre activité en tant qu'indépendante complémentaire ? L'êtes-vous toujours actuellement ? En d'autres mots, étiez-vous (et êtes-vous toujours) employée (Contrat de Travail) dans un établissement hospitalier ou autre ?
3. En tant qu'indépendante (à titre principal ou complémentaire), comment gérez-vous votre activité ? Quels conseils votre comptable vous donne-t-il (aspect financier, fiscale, gestion globale, gestion de liquidités,...) ?
4. En tant qu'indépendante complémentaire, comment organisez-vous votre quotidien parallèlement à votre activité de salariée ? Avez-vous une préférence entre les deux activités ? Est-ce que le fait d'être votre propre patron pourrait faire pencher la balance ?
5. En rapport avec la dernière question, si vous deviez choisir de garder soit votre activité salariée ou votre activité d'indépendante à titre complémentaire, que choisiriez-vous ? Pourquoi ?
6. Êtes-vous passée en société ou comptez-vous le faire ? Qu'est-ce qui motive/a motivé votre choix ?
7. Êtes-vous seule à exercer cette activité ou êtes-vous associée à d'autres infirmières (Association d'infirmières, société avec personnel) ?
8. Comptez-vous continuer votre activité de salariée en parallèle ou avez-vous l'intention de vous concentrer principalement sur votre société ?

9. Qu'est-ce qui a changé (à tout niveau) lors de votre passage en société ? Frais de démarrage, déduction de charges, imposition à l'impôt des sociétés,... Quels sont selon vous les avantages et inconvénients liés à cette transition ? Quels conseils votre comptable vous donne-t-il (même question que pour les indépendants) ?
10. Avez-vous effectué un apport de votre patientèle lors de votre passage en société ? Quels ont été les impacts fiscaux relatifs à ceci? (Plus-value ?)
11. Comment gérez-vous vos obligations vis-à-vis de l'état ? Établissement des comptes, paiement des cotisations, de l'impôt,...
12. A l'heure actuelle, regrettez-vous votre choix d'être passée en société ? Oui/non, pourquoi ?
13. A quelle caisse d'assurances sociales êtes-vous affiliée ? Par qui vous a-t-elle été recommandée ? Gérez-vous vous-même le montant de ces cotisations ou laissez-vous votre comptable s'en occuper ?
14. Pourriez-vous donner quelques éléments chiffrés :
 - Votre imposition en tant que Personne Physique/Société, taux d'imposition, montant, taux réduit ?
 - Votre Chiffre d'Affaires annuel sur plusieurs exercices.
 - Vos Charges annuelles sur plusieurs exercices.
 - Vos Cotisations Sociales annuelles.
 - Votre pourcentage d'utilisation professionnelle de votre voiture, GSM, internet,...
 - Votre rémunération mensuelle (en société).

Réponses :

1.

<p>J'ai voulu faire du domicile en complémentaire parce que j'avais des problèmes financiers et d'un autre côté parce que j'aimais le côté familial du métier.</p> <p>J'ai rencontré un comptable qui m'a conseillé sur les démarches à entreprendre (caisse d'assurance sociale, service de tarification) et qui m'a conseillé comment gérer mon activité (estimer ses cotisations sociales, anticiper son impôts et ensuite se verse un salaire)</p>
<p>Je voulais gérer moi-même mes horaires et mieux répondre à la demande de mes patients (à savoir que je viens d'un service de soins à domicile en tant qu'employé, je suis passé indépendant). C'est l'UCM qui m'a expliqué les démarches à entreprendre pour commencer mon activité ainsi que les conseils de collègues avec plus d'expérience. Il n'y a pas de business plan à réaliser étant donné que nous ne sommes pas assujetti à la TVA. Les démarches sont en réalité très simples et très rapides.</p>
<p>J'ai commencé par goût. Je n'ai reçu les conseils que de mes pairs. Il n'y avait pas d'indépendant dans ma famille. J'ai juste reçu le conseil de mettre 50% des rentrées de côté pour les frais et les impôts</p>
<p>Le manque de moyen humain présent au sein de l'hôpital m'a incité à commencer mon activité à domicile.</p> <p>J'ai été conseillé par des collègues qui avaient franchi le pas de quitter le milieu hospitalier.</p>
<p>J'ai commencé en complémentaire de l'hôpital, puis j'ai quitté l'hôpital pour la CSD et en voyant ce que valait les soins et ce que la CSD nous payait, j'ai préféré continuer uniquement en indépendante. Je n'ai pas cherché de conseil d'un comptable ou autre. J'ai avancé un peu à la fois en cherchant les infos au fur et à mesure</p>
<p>L'envie de s'occuper des gens chez eux</p>
<p>Je travaillais pour une société de soins à domicile où pour des raisons budgétaires, nous perdions petit à petit nos petits avantages financiers...il fallait travailler plus pour le même salaire...j'ai donc décidé de me lancer comme indépendante avec 2 amies.</p> <p>Nous avons pris l'avis d'un comptable et réalisé un business plan.</p>
<p>Décision personnelle Augmenter mes revenus Pas de conseils demandés</p>
<p>Obligations familiales aucun conseil</p>
<p>Je n'aimais pas l'hôpital j'ai commencé sans plan financier rien</p>
<p>La relation soignant / soigné, la diversification des soins, les possibilités financières de toucher plus de brut et non du net (si on est pas malade et qu'on bosse 60h semaine)... avant de se lancer : souscrire une assurance professionnelle, s'inspirer à une Caisse de cotisations (qui vous conseille), j'ai pris contact avec un comptable (qui a simplement conseillé de tenir toutes les factures entrée / sortie et d'ouvrir un compte professionnel rien de plus comme info..) j'ai demandé conseil à plein de collègues, me suis renseigné sur internet, des groupes, des associations professionnels, lors de congrès et formation, ...</p>
<p>J'ai quitté le milieu hospitalier car ne me convenait plus (marchandisation des soins, travail administratif en augmentation très importante et qui prend énormément de temps et forcément diminution du temps consacré au patient, déshumanisation des soins..),</p> <p>J'ai travaillé en maison de repos, pas pour moi (travail à la chaîne, carwashing,...).</p> <p>Une amie m'a proposé de travailler avec elle en soins à domicile, ce j'ai fait.</p> <p>Travail moins stressant(pas de B ou de nuit), et je gagne mieux.</p> <p>Je ne fait que des remplacements (moins d'administratif).</p> <p>J'ai 53 ans et je pense faire ça encore 4 ou 5 ans.</p>
<p>Bonjour, après une expérience de plus de 2 ans au sein d'un hôpital, j'ai souhaité me lancer en tant qu'indépendante, pour plusieurs raisons.... Ambiance à l'hôpital, vous êtes jeune et il faut vous faire une place au sein d'une équipe très soudée, assez difficile... L'ambiance avec le staff médical, ... Soit. Je savais que le domicile n'allait pas être plus « rose » mais je m'y retrouve très bien. J'ai pris des rdvs auprès de comptables, assurance de caisse sociale, et surtout parlé avec des indépendants avant de me lancer.</p>
<p>Ce qui m'a poussé c'est les horaires(3 enfants en bas âge, c'était confortable.) Je suis tombée sur un comptable peu scrupuleux dès le 1er et ça a très vite été la cata, aucun bon conseil...</p>

2.

Je suis à temps plein à l'hôpital et à 3/4 en complémentaire depuis le début de mon activité
Je suis passé d'un temps plein salarié à une activité indépendante à titre principal qui est maintenant ma seule activité professionnelle.
Non, directement à titre principal.
J'ai commencé en tant que complémentaire pdt 6 mois en diminuant mon temps de travail en milieu hospitalier. J'avais un temps pleins en milieu hospitalier, j'ai diminué à mi-temps pdt 6 mois puis pris un congé sans solde pdt un an. J'ai ensuite mis fin à mon contrat de travail.
J'ai commencé complémentaire et maintenant uniquement indépendante
j'ai toujours gardé un mi-temps employé
Je travaillais ds une société de soins à domicile et je suis passée directement à un statut d'indépendante à titre principal
Oui j'ai commencé en complémentaire en 2000 et je le suis toujours Contrat salarié en MRS Depuis 2006, enseignant statut fonctionnaire
Début comme complémentaire puis principale
Non directement indépendante
Oui commencé y a 10 ans en complémentaire et tjs actuellement
J'ai commencé comme complémentaire et je faisais des intérim en milieu hospitalier puis je suis passée à titre principale
Avant CDI TP et a présent en personne physique, en temps plein également
J'ai commencé directement indépendante à titre principal. Maintenant après 10 ans, je voudrais retourner complètement à l'hôpital et abandonner complètement le domicile (maintenant que j'ai réglé tous mes problèmes financiers)

3.

envisager la moitié du chiffre d'affaire pour les impôts et les cotisations avec le reste des honoraires, payés ses charges et se verser un salaire
Mon comptable me donne des conseils pour gérer les contributions et les autres impôts. S'il y a lieu de faire des investissements ou autres. Nous avons aussi un gestionnaire de programme de facturation qui nous aide vis-à-vis de l'INAMI.
Quand j'étais en PP, mon comptable faisait les totaux des frais et m'envoyait le décompte. Pour tout conseils... nada : vous gagnez beaucoup, vous payez beaucoup! Quand j'ai changé, il a tout de suite cherché des solutions et m'a fait plusieurs propositions pour un passage en société. J'ai eu un plan comptable à 2ans pour en finir avec la dette sociale que je trainais.
Je suis remplaçante de deux tournée d'infirmerie avec des jours plus ou moins fixes pour chacune. Mon premier comptable ne me donnait aucun conseil mis à part le calcul de mes impôts. Ayant changé de comptable depuis un an, bcp plus de conseil.
Pas bcp de conseil, il m'a juste fait faire 3 épargnes pensions, je ne pense pas que ça soit vrmt nécessaire.
Selon ma disponibilité en temps
Mettre la moitié de côté pour payer les charges, cotisations sociales et impôts Mon comptable voudrait me faire passer en société mais je suis réticente
Peu de conseils du comptable si je ne le sollicite pas. Je gère mon argent au feeling . Exemple: je fais des versements anticipés(environ 30%du CA)je
Faire des frais!
Je suis tombée sur un mauvais comptable au départ qui m'a suggéré de passer en société alors que mon chiffre mensuel était tout juste
Nous établissons un horaire mensuelle en fonction des disponibilités de tous et des desiderata. Au niveau conseil on voit le comptable 1-2 fois / an, mais au niveau conseil comme infirmerie on ne peut pas dire qu'on est bien conseillé toutes les infirmeries pourront être affirmées. Au début on téléphone nous mêmes au comptable tout les mois car on a des questions , pour des achats , des entrées , les cotisations ,...

Je garde de coté la moitié de ce que je gagne pour les impôts...
Je ne saurais répondre à cette question car j'ai enfin trouvé un bon comptable depuis 1 an(c'est le 5ieme) et jusqu'à maintenant il a réglé tout les manquements, dossiers incomplets, demandes de dispenses lois sociales, etc...

4.

J'aime les 2 aspects. L' hôpital pour la sécurité financière et la conservation des techniques plus spécifique (qu'on rencontre rarement à domicile) ainsi que la formation continue Le domicile pour l'aspect familial, on gère notre planning comme on le sent
J'apprécie le fait de ne devoir de compte à personne la sécurité d'être employé grâce à la sécurité sociale. Beaucoup plus cher en tant qu'indépendant. On prend moins de patients ou en fait des remplacements
Je fixe mes jours de travail moi-même. Je transmets mes disponibilités à ma collègue. Je suis fonctionnaire nommé, le choix est fait! Je profite des avantages du fonctionnaire et de l'activité d'indépendant.
Pas du tout , les 2 activités sont complémentaire pour un équilibre parfait entre les 2 domaines d'exercice et un épanouissement personnel. Être son propre patron c'est quoi ? Avoir des patients qui vous impose l'heure de passage ? Respecter l'heure de passage pour un traitement et parfois devoir aller de la nuit ? Une collègue malade et qu'on devait être en congé et c'est parti pour 30j d'affilée à bosser ? Être son propre patron n'est pas l'idéal et c'est pas Utopique que du contraire

5.

J'ai choisit independante car plus on travaille, plus on gagne... en salariée je travaillais bcp, rangeais le service, avançait le travail pour mes collègue... ce n'est ni valorisé ni remercié
l'activité salariée pour la sécurité
Activité salariée =sécurité
Complémentaire les deux pour mon épanouissement personnel
Pour moi aucune hésitation, SALARIÉE

6.

J'ai assez peur de devoir envisager le passage en société. Le domicile fluctue souvent et on se retrouve vite avec une perte considérable de chiffre d'affaire Pour passer en société, la raison demande que les gains atteignent un certains niveau en dessous duquel il n'y a aucun avantage a opter pour cette solution. C'est avec la comptable que nous discutons de cela
Je suis passé en société commandite simple parce que plus je travaillais, moins je gagnais d'argent. J'en étais arrivé à travailler le jour comme indépendant et un mi temps nuit en sUpplément. Lors du passage en société, j'ai déposé 2000€ tél comptable m'a demandé de trouver un oyen de combiner, pendant 6 mois, un emploi salarié en plus de mon travail d'indépendant pour pouvoir diminuer les cotisations sociales. La promesse était qu'au bout d'un an, ma situation serait stable
Je suis en effet passé en société depuis qq mois suite aux conseils de ma comptable pour un point de vue fiscal uniquement car au niveau du travail proprement dit cela ne change rien
Non trop de contrainte, de compte à rendre...
en société. cela protège les biens privés
Je n'ai pas envie car il faut investir assez bien et je ne compte pas rester indépendante très longtemps. J'envisage de chercher à nouveau une place salariée en déans les 5 ans
J'ai été en SPRL de 2002 à 2018 car je travaillais bcp et je couplais mon activité d'infirmier à la tarification
Je ne veux pas être en société
Mon ancien comptable me l'a conseillé je le regrette aujourd'hui
Non

non, mais j'y ai penser mais il faudrait que je garde un rythme de travail temps plein pour que ce soit avantageux et je commence à fatiguer

Non je resterai en PPh

Conseil du 2ieme comptable qui m'a fait passer en société, soit disant parce que ce serait plus intéressant pour moi, c'était uniquement pour encaisser les mensualités, plus aucun suivi ensuite, j'ai dû chercher un 3 ieme comptable...

7.

Nous sommes 2 titulaires qui avons mis assembler nos 2 tournées.

Nous travaillons également avec des remplacements

Nous sommes plusieurs infirmiers mais nous gérons notre activité chacun de notre côté. Nous nous entendons pour les tournées et les soins réalisés mais chacun gère son matériel et ses facturationsmp

Associés de fait. Donc, gestion seul

Nous sommes un groupe d'infi (3 dans chaque tournée) mais chacune indépendante

J'ai 2 remplaçantes. Je ne veux plus de collègue/associée, dernièrement j'ai eu une mauvaise blague où je me suis retrouvée seule à devoir tout gérer.

seule

Nous sommes un groupement mais nous facturons de façon indépendante

Nous travaillons à 3

En groupe

Seule

Je suis seule dans ma société mais je travail avec une autre Infi indépendante pour pouvoir avoir des congés

Il existe tout simplement des collègues qu'on remplace sans Qu'elle soit en société avec du personnel ou associations infirmières... tout simplement on remplace la collègue le jour et on facture à notre nom et nous mêmes et notre collègue ne prend pas de pourcentage !! ! Sans passer par un bureau... faut pas avoir peur de mouiller sa chemise et se se lancer aussi dans l'administratif ... si vous voulez gagner un peu d'argent !

je suis seule

Seule, je remplace uniquement, pas titulaire de tournée

Oui

8.

je compte continuer les 2

Je suis indépendant à titre principal

Je compte uniquement me concentrer sur la société

Uniquement indépendante

ai toujours gardé les deux

Oui salarié

Complémentaire

9.

lors delà transition, la situation était difficile parce qu'il y avait 6mois d'efforts à faire. Ensuite, la difficulté était de tout justifier et bien séparer privé et professionnel.

Ensuite, depuis, je n'y ai vu que des avantages. Mes impôts ont globalement significativement baissé, ma société est en bénéfice chaque année, j'ai pu retirer plusieurs fois des dividendes, ma situation est saine, je sais ce que j'ai et tout se discute.

Les frais de démarrage ont été relativement correcte, la déduction des charges et l'impisition sont bien plus avantageuses en société.

Je ne pense pas qu'il y ait d'inconvénient à passer en société si votre comptable est réaliste et vous guide dans vos démarches.

Trop de contrainte en societe
plus de travail car beaucoup de paperasse
Beaucoup de frais en société
Avantage moins de contribution inconvénient le salaire que je peux prendre le compte débiteur 😊
Rien

10.

C'était une des options proposées par le comptable mais j'étais dans un tel état de désespoir que l'idée de devoir empr7nter une grosse somme pour payer des lois sociales puis un autre emprunt pour payer des impôts sur une somme fictivement reçue était au dessus de mes forces. D'où le choix de la commandite simple
non
Non
Aucun apport de patientele
C'est normalement ce qui doit être fait normalement...

11.

Paiement de cotisations obligatoire tous les trimestres anticipation de l'impôts
Avec l'aide de la comptable et du gestionnaire de programme de facturation qui se tiennent au courant des obligations et qui nous les transmettent.mpp
Le parti pris était de laisser la société payer les cotisations sociales, je ne reçois que du net. Le précompte est aussi payé par la société.
Tout cela est géré par la comptable selon mes besoins
Versements anticipés
avec l'aide d'un comptable
Je suis bien suivie par mon comptable qui réévalue ma situation par trimestre et on adapte les paiements en fonction (cotisations, paiement anticipé des impôts)
Versements anticipés
Je paie dès que je reçois mes factures
J'ai un très bon comptable qui gère tout et me guide quand j'ai des doutes
Je tient toute mes factures dans un classeur , chaque trimestre je paie mes cotisations sociales (je recalcule en fonction de mon activité) paiement annuel des impôts !
Demandes d'échelonnement ...

12.

Non, comme explique plus tôt, je n'y vois que des bénéfices, tout est plus clair, je peux anticiper.
Non car une fois que la gestion est bien comprise, bcp d'avantage
Je ne veux pas
non. Protection de mes biens propres
Je ne regrette pas mon choix d'être repassé en personne physique depuis 2 ans
Oui car ma tournée n'est pas assez rentable ce qui ne me permet pas de prendre un salaire correcte et non pour les contributions c'est un peut contradictoire
Oui, je pourrais vous donner beaucoup de raison mais ce serait bien trop long

13.

Acerta par mon ancien comptable Je gère moi-même le montant et je demande à mon comptable si il doit faire adapter les montants en sachant que les cotisations calculent déjà le montant à leur verser. Il se passe sur le dernier avertissement extrait de rôle qu'ils ont reçu
UCM recommandé par ma sœur qui est indépendante également. Les cotisations sont gérées par moi-même sur base des conseils de ma comptable.
UCM, la même caisse que mon collègue. Mon comptable calcule ce que je dois et régularise si nécessaire (mais ce sont souvent des montants insignifiants)
Acerta, le montant des cotisations est calculé par ma comptable
Groupe S par hasard de mes recherches quand j'ai commencé
plus rien car je suis pensionné
Securex C'est le comptable qui m'a inscrit et qui demande les modifications des montants
Groupe S Par comptable Je veille et lui demande son avis
Securex ma comptable ajuste les montants
Groupe S recommande par une connaissance Infi mon comptable gère les montants
UCM ma collègue oui je gère moi même ! C'est quand même moi qui vas savoir si je vais augmenter dans mon activité ou pas et ma caisse de cotisations sociales m'envoie des régularisations
securex C'est celle que je connais Je gère moi-même
Ucm, c'était la seule que je connaissais à l'époque.

14.

Revenus 1 CA : 54249 Charges : 16830 (cotisations sociales : 314.29) Impôts : 18758.62 Revenus 2 CA 69304.74 Charges : 23928.52 cotisations sociales : 6971.47 impôts :7451.73 % voiture : 85% % GSM 80%
Je ne suis indépendant que depuis quelques mois, je n'ai pas encore de fiche d'imposition liée à mon activité. Par contre, je peux signaler que j'ai gagné environ 13000€ en 6mois en 2019. Je paie les cotisations sociales forfaitaires de base qui s'élèvent à 734€ par trimestre. Mes frais liés à la voiture et au GSM sont élevés à 75% pour mon activité professionnelle. Je paie environ 250€ chaque mois pour le carburant.
Cotisations sociales plus ou moi s 1350/3mois Précompte 1800/3 mois Impôts entre 2k et 3k ÇA entre 75 et 85k ou 90k Rémunération brute 6500/m Nette 1180 Frais de remboursement entre 900 et 1100/mois Le reste en atn
Imposition en personne physique 48 %, en société 25%.
Je ne connais pas les details

domaine privé

Chiffre d'affaire 2018 : 40000 euros, payé 6700 euros d'impôts

Imposition 38% personne à charge

Impôt p.p 6000€ impôt société 8000€ plus ou moins cotisation 1100€/mois voiture 70% gsm 100%
6600€/ mois

Difficile à compléter dans un document en texte libre ...

Je vous laisse plutôt mon numéro de téléphone où je pourrais éventuellement vous raconter mon histoire qui a failli me faire tout perdre. Je sais que ce n'est pas les réponses que vous attendiez mais je vous réponds car pour moi l'extrême importance de choisir un bon comptable dès le début est aussi un critère de réussite professionnelle, complémentaire, personne physique ou société, mauvais comptable=faillite...

0495935468

Annexe 3 : Extraits de comptes d'exploitation de cinq infirmières indépendantes à domicile sous le statut de Personnes Physique et deux infirmières en société

Infirmières en sociétés :

Infirmières	SPRL A		SPRL B*		SPRL B (proratisé 12 mois)
Recettes		92 723,51 €		118 530,60 €	79 020,40 €
Produits d'exploitation		11 418,48 €		4 387,53 €	2 925,02 €
Charges (61)	-	69 997,88 €	-	95 038,76 €	- 63 359,17 €
Charges d'expl.	-	659,14 €	-	1 324,01 €	- 882,67 €
Amort.	-	6 492,99 €	-	14 901,32 €	- 9 934,21 €
Charges fin.	-	4 284,93 €	-	499,64 €	- 333,09 €
Impôts	-	6 974,31 €	-	4 800,95 €	- 3 200,63 €
Bénéfice ex.		15 732,74 €		6 353,45 €	4 235,63 €
 <u>Rémunération :</u>					
Net		27 000,00 €		25 200,00 €	16 800,00 €
Précompte prof.		12 000,00 €		10 800,00 €	7 200,00 €
Cotisations sociales		5 898,40 €		8 640,92 €	5 760,61 €
Plci		- €		4 552,61 €	3 035,07 €
ATN		3 226,42 €		3 593,16 €	2 395,44 €
		48 124,82 €		52 786,69 €	35 191,13 €

* Attention -> exercice de 18 mois !

Infirmières indépendantes :

Infirmières	IPP A	IPP B	IPP C	IPP D	IPP E
Recettes	70 220,99 €	45 664,89 €	47 873,06 €	66 919,63 €	94 232,15 €
Frais prof.	- 19 748,73 €	- 27 079,63 €	- 16 536,66 €	- 14 757,81 €	- 15 585,16 €
Cotisations soc.	- 2 614,40 €	- 3 143,48 €	- 3 629,24 €	- 20 094,48 €	- 10 021,68 €
Plci	- 3 187,04 €	- €	- 1 086,36 €	- €	- €
Profit	44 670,82 €	15 441,78 €	26 620,80 €	32 067,34 €	68 625,31 €
Cotisations Sociales/Profit	5,85%	20,36%	13,63%	62,66%	14,60%

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Louvain School of Management

Chaussée de Binche 151, 7000 Mons, Belgique | www.uclouvain.be/lsm